



Naissance après séparation

Par **jerem86120**, le **02/06/2019** à **21:07**

Bonjour

Futur papa d'une petite fille que je compte assumer et aimer (elle sera mon première enfant), le terme étant prévu le 7juin nous nous sommes séparés avec la maman , elle m'a littéralement mis dehors à 2 mois de grossesse car elle n'était plus amoureuse, même si c'est dur que ça fait mal j'ai accepté le choix.

Depuis à deux reprises elle et revenue à essayer de nous donner une chance et à deux reprises a coupé court en coupant les ponts avec moi depuis le début de ça grossesse elle me récusé tout que je ne participe pas aux échographies et un droit mais une photo de l'échographie et dur car même ça elle me le refuse je n'est vue que l'échographie de datation elle refuse de me donner des nouvelles sur l'évolution de notre enfant je ne sais même pas le poids qu'ils estiment à la naissance ni la taille.

Va t'elle me prévenir de la naissance ? Je ne sais même pas. En a telle le droit ?

J'ai fait la reconnaissance anticipé de appeler la maternité qui eux m'ont dit que le secret médical s'appliquait donc même eux ne peuvent pas m'avertir le jour de la naissance

C'est très douloureux d'être privé comme ça alors que la seule chose qui m'importe c'est le bien de mon enfant

Pourquoi les pères n'ont aucun droit avant la naissance de leurs enfants ?

Si quelqu'un peut prendre un peu de temps et me rassurer un minimum se serai tellement sympa